COMMISSION TIR AUX ARMES REGLEMENTAIRES
Christian CAILLEUX, Michel CHAMBRON, Jérôme EUSTACHE, Dragan KOVACEVITCH, Jacques LECHEVALLIER, François OUF

Le Neubourg, le 17 Décembre 2023

COUPE DE NORMANDIE T.A.R
ADOPTE PAR LA LIGUE LE 16 DECEMBRE 2023

Préambule : La coupe de Normandie est réservée aux seuls Clubs et Tireurs de Normandie. Tout participant extérieur sera classé HORS MATCH.
Possibilité pour le Club organisateur de récompenser le tireur extérieur en fonction de son classement.

- **Les armes utilisées et les épreuves disputées sont celles définies dans le programme de la R.G.S. et le règlement T.A.R.**

- Il y aura un classement dans chacune des 12 disciplines :
  - Avec une médaille ou coupe pour récompenser les 3 premiers de chaque épreuve
  - Avec une coupe par équipe de 3 tireurs dans une même discipline (inscriptions des équipes avant le 1 er tir)

Pour la coupe de Normandie (fournie par la Ligue) :

- Inscription des équipes avant le 1er tir dans les disciplines suivantes :

Equipe Cible :
- Fusil modifié : 811 ou 812
- Fusil à répétition manuelle : 810
- Carabine 22 LR : 820 ou 822
- FSA Petit Calibre 816 ou FSA Gros Calibre 815

Equipe Vitesse :
- Pistolet/revolver : 830
- Armes de poings authentiques : 832
- Carabine 22 Lr semi-automatique : 821
- Vitesse réglementaire : 831

- Une équipe pourra être composée de 2 à 3 tireurs. Maxi de 2 disciplines par tireur

- Le Club qui aura gagné la coupe 3 années consécutives ou 5 fois non consécutives la conservera dans son club.

- En fonction des installations du club, possibilité de tirer les épreuves fusils à 100 mètres au lieu de 200 m et pour l'épreuve gongs, sur des gongs basculants ou suspendus.

En même temps que la coupe, le club organisateur pourra récompenser par une coupe, le club qui aura le plus grand nombre d'équipes déclarées. (Pour le Fair Play, le club organisateur ne pourra pas participer à ce challenge)

Tarifs :

Engagement individuel : 12 € (maximum conseillé)
Equipe coupe de Normandie gratuite, prix offert par la Ligue
Equipe par discipline : 12 euros (maximum conseillé)

La commission T.A.R